

Projet de plan de gestion des matières résiduelles (PMGMR) Communauté métropolitaine de Québec (rive nord)

Séance d'information MRC de La Jacques-Cartier

Mardi 17 novembre 2015

Enregistrement audio : [site internet de la CMQ](#).

Membres du comité de suivi et de révision du PMGMR :

- Steeve Verret, président du comité, membre du conseil de la Ville de Québec
- Laurent Proulx, membre du conseil de la Ville de Québec
- Dominique Tanguay, membre du conseil de la Ville de Québec
- Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Ressources techniques :

- Luce Bergeron, coordonnatrice du plan de gestion des matières résiduelles
- Julie Lasfarges, chargée de projet chez Chamard stratégies environnementales, le consultant qui a élaboré, en collaboration avec la CMQ, le PMGMR
- Jacques Landry, coordonnateur à l'environnement et au développement durable à la MRC de La Jacques-Cartier

Animation et secrétariat - Institut du Nouveau Monde (INM) :

- Michel Venne, directeur général
- Liane Morin, chargée de projet

Compte-rendu

À la suite des mots d'introduction et de bienvenue de MM. Venne, Miller et Verret, le contenu du projet de PMGMR a été présenté. Pour ce faire, une courte vidéo résumant notamment les enjeux et les mesures du projet de plan a été projetée. Par la suite, Mme Julie Lasfarges a présenté le portrait régional de La MRC de La-Jacques-Cartier. Cette présentation est également [disponible en ligne](#).

Les participants à cette séance ont posé quelques questions qui ont permis d'échanger sur divers sujets :

- **La performance de la MRC et les actions à privilégier pour atteindre les objectifs du plan**

M. Miller mentionne que la présence de la Régie de Portneuf fait en sorte que la MRC de La Jacques-Cartier affiche une bonne performance, mais qu'il y a encore place à l'amélioration, surtout pour les municipalités de l'est de la MRC (non-membre de la Régie) qui pourraient se regrouper pour mettre en œuvre certaines mesures et faire des économies d'échelle. Lorsque toutes les municipalités récupéreront les matières organiques, dont Stoneham qui compte environ 8 000 unités d'occupation, cela contribuera à atteindre les objectifs. La sensibilisation des citoyens et entreprises, notamment sur les matières recyclables, fait aussi partie des éléments importants à mettre en œuvre puisqu'encore beaucoup trop de celles-ci se retrouvent dans le mauvais bac.

- **Transformation des matières et débouchés locaux**

Le soutien au développement d'entreprises a été un thème abordé par les participants. Il ne fait toutefois pas partie du projet de plan de la CMQ. Il s'agit plutôt du mandat de Recyc-Québec ou autres organismes locaux. Cependant, la CMQ peut appuyer ce type de projet et les faire connaître. Le bottin du réemploi (en ligne sur le site de la CMQ) est un exemple de mesure qui va en ce sens.

Encourager l'achat de produits fabriqués à partir de matières recyclables est aussi un exemple d'action à mettre en place par les MRC et municipalités. Par exemple, à la bibliothèque de Stoneham, une plateforme de dalles écologiques fabriquées à partir verre, de porcelaine et de sacs de plastique (Gaudreau Environnement) a été installée et cela permet aussi de sensibiliser la population.

- **Concertation régionale**

Le projet de plan mise sur plusieurs mesures de concertation. Déjà un travail en amont avec les acteurs communautaires, les entreprises, les hôpitaux, les centres d'achats, locateurs immobiliers, etc. a été fait par le comité communautaire de suivi. La concertation avec les commerces et institutions notamment fera partie de la mise en œuvre du PMGMR.

Concernant la MRC de La Jacques-Cartier, il y aurait aussi une concertation à faire si des municipalités décident d'envoyer des matières organiques au Centre de biométhanisation. Il pourrait y avoir également des discussions pour une collaboration en matière d'infrastructures, tels que les écocentres, pour ne pas multiplier les équipements sur le territoire de la CMQ.

- **Gaspillage alimentaire**

La question du gaspillage alimentaire est également abordée dans le projet du PMGMR sous l'angle de la concertation. En effet, le projet de PMGMR prévoit une mesure facilitant les échanges entre les générateurs et les organismes impliqués dans la réduction au gaspillage alimentaire.

- **Capacité du centre de tri - récupération du verre**

Si le taux de récupération atteint les objectifs du Plan, la capacité du centre de tri serait encore adéquate. Des améliorations ont été apportées au centre de tri l'année dernière et sa capacité a été

augmentée de 20 % à 25 %. De plus, il peut maintenant recevoir de nouvelles matières, soit les sacs de plastique et le styromousse. Ajoutons qu'il y a aussi des entreprises sur le territoire qui recyclent des matières, comme l'aluminium ou le carton. Ces entreprises pourraient également profiter davantage d'un plus haut taux de recyclage. Le centre de tri a une bonne capacité d'accueil pour encore 10 ans. Si la récupération des matières récupérables était telle que le centre de tri arriverait à capacité maximale plus rapidement que prévu, il s'agirait au final d'un beau problème!

Aussi, avec la consigne sur les bouteilles de verre, une proportion pourrait être détournée du centre de tri et cela augmenterait par le fait même sa capacité de traitement pour les autres matières. Il est aussi mentionné que la poussière de verre peut contribuer à contaminer les autres matières.

- **Récupération des piles**

Les piles sont récupérées via un programme provincial, *Appel à recycler*. Les piles seraient envoyées en Ontario où elles sont traitées. Elles sont démontées et toutes leurs composantes sont récupérées. Ce serait la même chose pour des fluorescents et le néon, qui sont traités à Saint-Michel-des-Saints ou à Montréal.

M. Miller conclut la séance en appuyant sur le fait qu'il y a encore du travail à faire, tous ensemble, pour que la région atteigne les objectifs fixés et devienne davantage performante.

